



40 place de la Mairie
01200 ÉLOISE, Haute-Savoie

Tél : 04 50 48 30 06
mairie@eloise.fr
www.eloise.fr

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal du 10/07/2023

PRESENTS : D. CLERC, M. CURTENAZ, J.C. GODARD, P. CHAILLOU, E. CASENOVE, P. MESSERLI, Y. LEGER, P. PITHILOUD, A. BERTRAND, B. GARCIA, P. CASAZZA, N. AUDET, V. BERTHIER, F. BACHMANN.

ABSENTS EXCUSES : C. BORGEAT (donne pouvoir à P. CASAZZA)

Convocation du 06.07.2023

Ouverture de la séance : 19h00

Clôture de la séance : 20h00

Secrétaire de séance : Nicole AUDET

Auxiliaire : Vanessa BARBIERI (agent)

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier compte rendu ;
- Avis du Conseil Municipal – Projet d'extension de l'entreprise POLIECO ;
- Questions et informations diverses.

APPROBATION DU DERNIER PROCES-VERBAL :

Le compte rendu du 04 juillet dernier est adopté à l'unanimité.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL – PROJET D'EXTENSION DE L'ENTREPRISE POLIECO : DEL10072023.

Le Maire rappelle qu'il s'agit d'un projet d'extension de l'entreprise POLIECO située à Valserhône et que le Conseil Municipal doit émettre un avis sur le projet.

Il indique que le dossier d'extension a été transmis par mail à l'ensemble des conseillers afin qu'ils en prennent connaissance et leur demande s'ils ont des questions ainsi que des remarques sur ce dossier.

Bénédicte GARCIA dit que le projet va provoquer beaucoup de déboisement.

Elisabeth CASENOVE ajoute qu'il y a une artificialisation du sol importante et se questionne sur les risques de nuisances pour la collectivité.

Il est rappelé que l'entreprise existe déjà mais qu'elle construit un nouveau bâtiment pour l'exploitation et transfère ses stocks sur l'emplacement du bâtiment de production actuel qui sera déconstruit.

Anne BERTRAND qui réside le lieu-dit d'Essertoux précise qu'un déboisement trop important impactera le paysage.

Philippe CASAZZA répond qu'il est important de faire une remarque à ce sujet afin que l'entreprise veille à bien respecter l'insertion paysagère comme indiqué dans le dossier.

Françoise BACHMANN fait la remarque que l'on parle beaucoup d'écologie dans le pays mais le projet ne semble pas très écologique.

Philippe MESSERLI indique que la pollution pourrait venir des billes de plastiques en cas de mauvais stockage, le risque étant que les billes se déversent dans la nature.

Didier Clerc, le Maire, répond que ce type de matière est transportée et entreposée dans des silos hermétiques et que le risque semble minime.

Elisabeth CASENOVE dit que ce type d'installation est contrôlée par la DREAL, elle indique qu'ils devraient faire le nécessaire ; ce qui l'inquiète le plus reste notamment les nuisances sonores que pourraient rencontrer les riverains des lieux dits d'Essertoux, de Bonvy et du Bois d'Arlod.

Les élus sont invités à statuer.

L'assemblée délibérante, après en avoir discuté,

Décide :

- D'EMETTRE un avis favorable,
- De SOLLICITER une attention particulière relative à l'insertion paysagère du projet.

ADOPTÉ :

A l'unanimité des membres
présents et représentés

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES :

- Calendrier :
 - 13 juillet : Fête nationale à l'espace d'animation.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 20h00.

Le secrétaire de séance,
Nicole AUDET



Le Maire,
Didier CLERC

